

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Canicule : les établissements scolaires du 35 ne sont plus adaptés, nos enfants en paient le prix

La FCPE 35 tient à exprimer sa vive inquiétude face aux conséquences de l'épisode de canicule qui touche actuellement l'Ille-et-Vilaine. Comme de nombreux adhérents nous l'ont signalé, plusieurs établissements scolaires du département ont été contraints ces derniers jours de fermer, modifier leurs horaires ou réduire leur capacité d'accueil en raison de températures devenues insupportables dans les salles de classe.

Cette situation met en lumière une réalité que les parents d'élèves dénoncent depuis longtemps : nos écoles ne sont plus adaptées aux défis climatiques d'aujourd'hui.

Des bâtiments vétustes et inadaptés

De nombreux bâtiments scolaires sont anciens, mal isolés et insuffisamment ventilés. Dans certaines écoles, les salles de classe se transforment en véritables fournaies, rendant les conditions d'apprentissage extrêmement difficiles pour les élèves comme pour les personnels.

Les cours de récréation, souvent entièrement minéralisées et dépourvues d'espaces ombragés, aggravent encore davantage la situation.

Il n'est pas acceptable qu'en 2026, des enfants soient contraints de quitter leur établissement ou de suivre leur scolarité dans des conditions susceptibles de mettre en danger leur santé et leur bien-être.

Un signal d'alarme, pas un épisode isolé

La fermeture temporaire de plusieurs établissements ne doit pas être considérée comme un simple épisode exceptionnel, mais comme un signal d'alarme révélant une évolution structurelle. Qu'elles soient extrêmes ou non, les vagues de chaleur se multiplient, et nos infrastructures scolaires doivent être adaptées à cette nouvelle réalité.

Mesures d'urgence

- Correcteurs thermiques sur les fenêtres
- Ventilation nocturne des bâtiments
- Brumisateurs dans les cours

- Ventilateurs dans toutes les salles
- Apposition de brise-soleil
- ...

Un plan d'action indispensable

La FCPE 35 appelle l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs concernés à engager sans attendre un plan ambitieux de rénovation et d'adaptation des bâtiments scolaires.

Les mesures doivent être pensées à court, moyen et long terme, en tenant compte des responsabilités de chaque collectivité et en commençant par protéger les enfants les plus fragiles (très jeunes élèves, enfants en situation de handicap, etc.).

- Isolation thermique renforcée
- Végétalisation des cours
- Création de zones ombragées
- Solutions durables pour protéger élèves et personnels
- ...

À Rennes comme ailleurs, les annonces publiées sur les réseaux sociaux ne suffisent pas à masquer les défaillances des responsables en charge du bâti scolaire. Nous, parents, connaissons la réalité quotidienne des établissements. Nos enfants ont droit à une école sûre, accueillante et capable de faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Il est temps de passer des constats aux actes.

La FCPE 35

Contact presse

Yann Cassin

E-mail : contact@fcpe35.fr

Tél. : +33 7 77 08 40 89